

Coup de tonnerre politique sur l'économie

• Après l'agence de notation Standard & Poor's que nous réservera Moody's



Thématique : A propos de la séance unique

Réflexion : Faut-il rembourser une dette «odieuse» ?

Secteur : *Plaisance*
L'Europe saturée, profitons-en!

حُب تولي ملاك، غمض عينيّك و قول التجاري بنك



التجاري بنك
Attijari bank

القروض العقارية مفتاح. المفتاح إليّ خلم بيه

الناس لكل خلم باش تملك دار و مع التجاري بنك. احلامكم تولي حقيقة. خيراونا. دها على ذمتكم باش بنصحوكم و بقدمولكم مجموعة من القروض العقارية إليّ تماشى مع طلباتكم و نخدم مصالحكم.

حُب تولي ملاك؟ غمض عينيّك و قول التجاري بنك
و الإجابة على مطالب القروض مناعكم نوصلكم في 24 ساعة على موقع الواب :

www.attijarimmo.com.tn

معانا، أكيد نظرتكم للبانكة تتغير

www.attijaribank.com.tn

Immobilier : Des prix qui explosent dans le grand Tunis

Le site ArgusImmo.tn dédié à l'immobilier vient de publier le baromètre mensuel des prix de l'immobilier résidentiel dans les plus grandes villes tunisiennes. Au premier semestre 2012, les prix immobiliers ont augmenté de 1.16%. Cette évolution est différente selon les régions : les prix dans plusieurs quartiers (surtout ceux de la capitale) explosent alors que d'autres reculent nettement.

Grand Tunis : Des prix qui explosent et des quartiers trop chers !

La plus forte hausse enregistrée sur le Grand Tunis est celle enregistrée à la Soukra. Les prix moyens ont augmenté, dans l'espace de six mois, de 14% pour passer de 1225dt/m² à 1400dt/m² ! Les nouvelles constructions dans ce quartier boostent les prix. Ainsi ils dépassent maintenant les prix dans des quartiers comme El Menzah (1375dt/m²), Cité Olympique (1250dt/m²) ou encore Ain Zaghoun (1375dt/m²). Tous les quartiers où l'offre immobilière est essentiellement constituée de nouvelles constructions les prix n'arrêtent pas d'augmenter. Ainsi on enregistre une augmentation de 17% sur le premier semestre à la Mannouba (1050dt/m²), de 13% sur le premier semestre à la Cité Ennasr (1800dt/m²), de 12% à Denden (950dt/m²) et El Mourouj (925dt/m²), de 10% à Bardo (1150dt/m²), de 9% à la nouvelle Medina (925dt/m²), de 8% au Kram (1300dt/m²), de 7% aux Berges du Lac (2300dt/m²), de 6% à Ain Zaghoun (1375dt/m²) et de 6% à la Zone Urbaine Nord (1850dt/m²).

Les quartiers les plus chers du Grand Tunis sont concentrés dans la banlieue nord et au nord de la capitale. A la tête vient évidemment le village de Sidi Bousaid (2600dt/m²) et ses environs (Carthage, Amilcar). Ensuite nous trouvons le quartier des Berges du Lac, où les prix moyens oscillent autour de 2300dt/m². Dans la fourchette de 1800dt/m² - 2000dt/m², nous trouvons dans l'ordre le quartier de Marsa SafSaf (1875dt/m²),



Les jardins de Carthage (1875dt/m²), La zone Urbaine Nord (1850dt/m²), Cité Ennasr (1800dt/m²) et Gammarth (1800dt/m²). Le moyen des Tunisiens ne peut que rester amer devant ces prix qui dépassent certainement ses capacités d'achat.

Ceux qui cherchent des prix plus abordables, ils peuvent s'orienter vers l'ouest de la capitale, vers le gouvernorat de Ben Arous ou de Mannouba. Plusieurs villes présentent des niveaux de prix moyens inférieurs à 700dt/m² : Cité Ettadhamen (625dt/m²), Cité Ezzouhour (650dt/m²) et Bir El Bey (675dt/m²). Dans ces villes, on peut s'offrir un appartement S+2 de 100m² à moins de 70000dt. Pour les budgets moyens, cherchant des quartiers peut être moins populaires et plus attractifs, peuvent s'orienter vers les quartiers où les prix sont entrain de baisser. Ils auront ainsi plus de force de négociations. On peut conseiller alors la ville de Roued où les prix ont chuté sur le premier semestre 2012 de 13% (850dt/m²) et La Mnhla où les prix ont baissé de 11% (800dt/m²).

Avec le pack bac prépayé Android Gaga, vivez pleinement votre réussite

À l'occasion du baccalauréat, et pour récompenser les lauréats, Orange lance le pack prépayé Gaga à seulement 199dt.

- Bénéficiez du pack prépayé Gaga et profitez de :
- 60 dinars de bonus valable vers tous les opérateurs, à raison de 3dt chaque semaine
 - Une carte SIM Allo lelkoll Orange offerte, avec chaque mois 500Mo d'Internet 3G offert dès 10dt de consommation.
 - Un smartphone Android Gaga 3G tactile.
- Le tout à seulement 199dt



Petrofac et l'ETAP offrent un scanner à l'hôpital de Kerkennah

Les deux entreprises pétrolières Petrofac et l'ETAP, ont offert un scanner de haute qualité à l'hôpital régional de Kerkennah. La mise en service de ce scanner a été lancée en présence de Moncef Ben Salem, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. En effet, dans le cadre de cet événement, le ministre, accompagné du directeur de l'hôpital régional de Kerkennah, du directeur de l'Entreprise tunisienne des activités pétrolières (ETAP) et du directeur de Petrofac, ont supervisé et inauguré ce scanner sachant que l'initiative a été prise par Petrofac et l'ETAP. Lors de cette rencontre qui avait pour objectif



l'inauguration de cette initiative, les habitants de Kerkennah, n'ont toutefois pas raté l'occasion de "réquisitionner" le ministre pour lui parler d'autres problèmes qui sont le lot quotidien des habitants de Kerkennah. C'est, entre autre, la raison pour laquelle, l'ETAP et Petrofac ont pris cette initiative d'offrir un scanner. Par ailleurs et dans un autre contexte, un manège a été inauguré, dimanche à Kerkennah grâce à ces deux entreprises. Et ce n'est plus un secret pour personne si l'ETAP et Petrofac, sont devenues des entreprises citoyennes, soucieuses du bien-être des habitants et de l'environnement, en créant des projets dans ce sens. (Communiqué)

Supplément hebdomadaire
réalisé par:

Le Service économie du Temps :

Yosr Guerfel Akkari
Zied Dabbar

Collaborateurs :

Salah Ghrab
Kamel Bouaouina

Coups de tonnerre politique sur l'économie

• Après l'agence de notation Standard & Poor's que nous réservera Moody's

Marzouki, décide, Jebali refuse. Jebali signe et persiste, Marzouki obligé à accepter tout en montant au créneau avec une grande colère. Ben Jaâfar préfère toujours silence garder !

En deux mots, voilà ce qui se passe en Tunisie, au moins sur l'échiquier politique. Un manque de cohérence et une mauvaise coordination entre ce qu'on appelle souvent les trois Présidences a débouché une crise politique que ces trois Présidences ont pu éviter avec sagesse. Constat : un combat de coqs engagé entre Marzouki et Jebali. Une guerre de communiqués entre les trois partis de la Troïka. Une décision « unipersonnelle » de limogeage à l'encontre du gouverneur de la Banque Centrale. Un refus présidentiel catégorique de signer deux projets de loi relatifs à l'augmentation de la part de la République tunisienne dans le FMI, (soit 258.700.000 de droits de tirage spéciaux), bien que son parti ait voté pour cette décision. Et ce n'est pas tout. L'un de ses conseillers se serait accusé d'avoir été soudoyé en pots de vin par la famille de Bagdadi Mahmoudi, selon l'avocat de ce dernier. Mohammed Abbou, chef du CPR a pour sa part réagi par une démission de son poste de ministre chargé des réformes administratives. A vrai dire et selon ses propos, Mohammed Abbou semble obligé de démissionner à cause de ses prérogatives limitées pour lutter contre la corruption. A cela s'ajoute la décision, fraîchement entrée en vigueur, qui concerne la libre circulation des maghrébins en



Tunisie et qui était, selon la presse algérienne, contestée par le gouvernement algérien. Dans la foulée de cette conjoncture, Le Colonel Major, Mokhtar Ben Nasr, porte-parole officiel du ministère de la Défense nationale, vient de confirmer à l'agence TAP que le Sahara tunisien a été déclaré « zone militaire fermée ». Cette crise politique, si elle profite bien aux clans de l'opposition, tombe très mal pour l'économie nationale. Les économistes s'accordent à dire que cette crise politique ne sera pas sans incidences fâcheuses sur l'économie tunisienne, alors que le pays se prépare pour accueillir une délégation des experts de l'agence Moody's qui estiment que l'incertitude politique et les problèmes des troubles sont inquiétants. Ces experts affirment néanmoins que la reprise économique pourrait se

poursuivre. Ils anticipent ainsi 3,5% de croissance en 2012. On se réfère ainsi à plusieurs indicateurs tels que l'augmentation de 35% environ des recettes du secteur touristique pour les cinq premiers mois, la reprise de l'industrie de phosphate et surtout l'augmentation de 40% des investissements directs étrangers IDE.

Moody's optimiste ?

Aujourd'hui, les experts de cette agence devraient ainsi déjà commencer leur mission qui concerne le rendement de l'économie nationale en 2012, ainsi que les prévisions pour l'année prochaine. On se focalise ainsi sur les principaux secteurs de l'économie nationale, à l'instar du tourisme, de l'agriculture, des industries agroalimentaires et celles manufacturières. Normalement, la mission des analystes de cette agence consiste à

collecter les informations concernant les mesures prises par le gouvernement pour améliorer le climat d'affaires, ainsi que sur les principales priorités économiques du gouvernement, pour finalement le juger. L'agenda de cette même visite prévoit aussi des rencontres avec des responsables politiques et économiques à savoir des ministres des finances celui de l'emploi ainsi que le gouverneur de la BCT. Les thèmes à évoquer devraient concerner la politique fiscale et budgétaire (budget de l'Etat, revenus, dépenses, entreprises publiques...), la politique monétaire (inflation, agrégats monétaires et dette extérieure), ainsi que le rendement et l'état du secteur bancaire. Le marché de l'emploi ainsi que le phénomène des grèves et des sit-in semblent devoir intéresser les analystes de la dite agence.



Nabli, maintenu ! On n'y croit pas vraiment ?

La présidence de la République se trouve encore une autre fois hors jeu. Et la revanche politique, du Président face à l'affaire de Bagdadi Mahmoudi, ne trouve pas d'échos favorables dans le quartier gouvernemental. Désormais, la décision de limogeage de Nabli annoncée par Marzouki, est refusée par le Chef du gouvernement provisoire. L'information est annoncée par le cabinet de la présidence du gouvernement à la Kasbah qui confirme en sens le maintien de Mustapha Kamel Nabli, gouverneur de la Banque Centrale. D'ailleurs, Ridha Saïdi, ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des Affaires économiques et sociales, a confirmé l'information dans une déclaration à l'agence « Associated Press » que la décision du président provisoire de la République relevant Nabli de ses fonctions, ne bénéficie pas du soutien du chef du gouvernement, Hamadi Jebali. Serait-ce vrai ? A priori, et de l'avis des spécialistes, le gouvernement a compris que le limogeage de Nabli aurait certainement des retombées négatives surtout que la Tunisie s'apprête à accueillir des experts de l'agence américaine de notation "Moody's" dans le cadre de la mission de révision de l'évaluation annuelle des risques financiers externes de la Tunisie. Le gouverneur de la BCT serait parmi les responsables appelés à négocier avec cette délégation. Et son limogeage pourrait contribuer à la dégradation de la note de la Tunisie. Une fois, la note est annoncée, l'affaire de Nabli pourrait surgir de nouveau. C'est d'ailleurs, attendu !

La BAD réunira au moins 45 ministres à Tunis

Tunis s'apprête à abriter les 4 et 5 du mois courant, la conférence ministérielle organisée par la Banque africaine de développement (BAD) sur le thème de l'optimisation des ressources, la soutenabilité et la redevabilité dans le secteur santé en Afrique. Pas moins de 45 ministres africains des finances et ministres de la santé sont attendus à Tunis après la confirmation de leurs participations. Seront également présents, des présidents des organisations de coopérations multilatérales y compris Margaret Chan, directrice exécutive de l'Organisation mondiale de la Santé, Michel Sidibé, directeur exécutif d'ONUSIDA et Donald Kaberuka, président de la BAD, ainsi que d'autres intervenants de renommée internationale. Le Premier ministre Hamadi Jebali devrait être là pour prononcer le discours d'ouverture.

La note NSI de la Banque Mondiale

La Banque mondiale devrait présenter aujourd'hui sa Note de Stratégie Intérimaire (NSI) centrée sur la contribution directe et indirecte à l'objectif du gouvernement de création d'emplois à court et moyen terme. C'est dire, que cette institution financière, qui a considéré la Tunisie comme un bon élève à suivre auparavant, va ainsi donner son évaluation du travail du gouvernement. La banque a déjà précisé à plusieurs reprises qu'elle continue à soutenir le gouvernement tunisien dans les réformes nécessaires pour relancer son économie. Il faut, à cet égard, rappeler que cette note survient juste avant quelques jours de la visite des experts de l'agence américaine de notation Moody's et quelques jours après l'abaissement du score de la Tunisie établi par l'agence Sandard and Poor's.

La Tunisie, déjà mal réputée chez Sandard and Poors

Un autre coup pour le secteur bancaire tunisien. Après avoir abaissé de deux crans la note de la Tunisie le 23 mai 2012, l'agence de notation Standard & Poor's, S&P, vient d'annoncer récemment que le déficit budgétaire de la Tunisie pourrait atteindre 7% du PIB au terme de l'année 2012. Plus encore, l'agence de notation qui figure parmi les « Big Three » à l'échelle mondiale en matière de notation continue à doucher les esprits des responsables économiques du pays par la dernière note relative au secteur bancaire Tunisien. Dans un communiqué publié récemment, les analystes de S&P estiment que l'affaiblissement des perspectives économiques en Tunisie est susceptible d'affecter son secteur bancaire. C'est dire, que l'absence de visibilité économique à la fois politique aura des effets sur le rendement du secteur bancaire. Désormais, le risque économique de la Tunisie est élevé et le score que la dite agence a attribué à la Tunisie, une composante de l'évaluation des risques du secteur bancaire du pays (BICRA), a passé ainsi de 7 à 8. Cette évolution de ce risque s'est faite sur la base de son évaluation révisée de la résilience économique de "risque élevé" à «risque très élevé" et de son évaluation du risque de crédit dans l'économie de «risque très élevé" à "risque extrêmement élevé». S&P a maintenu son BICRA sur la Tunisie au niveau du groupe '8 ', alors que le score de risque du secteur bancaire, une seconde composante de BICRA, reste inchangé à '8 '.



A propos de la séance unique

Nous entamons cette semaine l'horaire d'été qui, comme à chaque fois, suscite beaucoup de commentaires et, parfois, des frustrations.

La perception qu'on a souvent est que la séance unique est improductive, qu'elle augmente les délais des services administratifs et favorise l'absentéisme.

La séance unique cumulée avec le Ramadan, les congés et le rythme de vie du tunisien pendant l'été, mettent l'administration dans une phase d'hibernation estivale.

Avec une journée de travail de 6 heures, hors retards et pauses café, comment le fonctionnaire tunisien pourrait-il servir sa cause ?

La situation pourrait être plus compliquée quand on passera à une semaine de 5 jours, tel que l'ancien ministre de la Réforme Administrative entendait faire. Passe-t-on à des semaines de 30 heures de travail pendant l'été ? Qu'en est-il du Ramadan quand il sera en dehors de l'été ?

La séance unique écourtée telle qu'appliquée en Tunisie pendant l'été n'est pas adoptée ailleurs, à mes connaissances, du moins dans les pays développés et bien gouvernés ou ceux qui aspirent au progrès.

A titre indicatif, les américains travaillent 40 heures par semaine. En Europe, la moyenne est de 41,5 heures alors que la durée conventionnelle moyenne est de 38,6 heures par semaine. En tête du classement on trouve les Autrichiens (44 heures) et les Grecs (43,7), suivis de près par les Britanniques (43). Les Irlandais se situent en bas du classement en travaillant 4 heures de moins par semaine (40 heures). Les français travaillent en moyenne 38,1 heures par semaine mais c'est le seul pays à pratiquer le régime des 35 heures.

Ailleurs, les Turcs bossent 53,6 heures, les indiens 48 heures (théoriquement) et

les sud-africains 45 heures.

Au Japon, le temps de travail légal est de 40 heures par semaine, mais les estimations sur le temps passé au travail varient. Traditionnellement, les Japonais ne réclament pas une rémunération pour les heures supplémentaires. La règle consiste à rester plus tard que son chef même si l'on n'a plus rien à faire et il est bien vu d'arriver aussi plus tôt.

Par rapport au nombre d'heure de travail par an, cela varie en Europe de 1820 heures (en France) à 2496 (en Hongrie). En Turquie, il est de 2340 heures, 1785 heures au Etats-Unis et autant au Japon.

Y a-t-il une relation entre le temps de travail et la productivité ? Selon l'étude faite par Maddison de l'OCDE, « The World Economy : a Millennial Perspective », il n'y a aucune corrélation statistique entre le PIB par employé et le temps de travail par employé. En revanche, il a été statistiquement démontré l'existence d'une nette relation décroissante entre productivité horaire et heures de travail.

Cala pourrait être un bon argument pour les plus fainéants !

Pour augmenter la

“ La séance unique écourtée telle qu'appliquée en Tunisie pendant l'été n'est pas adoptée ailleurs, du moins dans les pays développés et bien gouvernés ou ceux qui aspirent au progrès. ”

productivité, la solution d'après certaines études serait d'adopter la formule d'horaire continu.

Cette formule permettrait d'adapter l'administration publique aux mutations sur le plan économique, social et urbain. Ainsi, l'horaire continu contribue à l'émergence d'un nouveau mode de vie adapté à la nouvelle société du XXIème siècle. C'est perçu comme étant un projet sociétal qui place le travail au centre de toute l'activité socioprofessionnelle du citoyen, et rompt avec la perte du temps occasionnée par la rupture du travail à midi.

Voici les avantages de cette formule telle qu'énoncés par les études empiriques réalisées en Tunisie et ailleurs :

- une plus grande disponibilité horaire et un respect des permanences ;
- une réduction des files d'attente ;
- une amélioration globale de la qualité du service public ;
- une plus grande plage de contact avec les administrations ;
- un respect de la permanence ;
- la baisse des dépenses courantes de l'administration (Eau, Electricité, Téléphone) ;
- la baisse des dépenses liées aux véhicules de transport du personnel (carburant et frais d'entretien) du fait de la réduction du nombre de déplacements.

Malgré l'échec de l'expérience tentée il y a quelques années dans le Grand Tunis, ne serait-il pas pertinent de remettre cette question sur la table de discussion ?

Toutefois, si de telle étude serait lancée, elle ne devrait pas se limiter aux seules fonctionnaires comme ça a été le cas dans la consultation sur l'horaire administratif, lancée par le premier ministre.

C'est comme si on pose la question au cuisinier pour évaluer la qualité d'un plat.

“ La séance unique cumulée avec le Ramadan, les congés et le rythme de vie du Tunisien pendant l'été, mettent l'administration dans une phase d'hibernation estivale. ”

“ Pour augmenter la productivité, la solution d'après certaines études serait d'adopter la formule d'horaire continu. Cette formule permettrait d'adapter l'administration publique aux mutations sur le plan économique, social et urbain. Ainsi, l'horaire continu contribue à l'émergence d'un nouveau mode de vie adapté à la nouvelle société du XXIème siècle. ”

Plaisance:

L'Europe saturée, profitons-en!



La Tunisie est le lieu idéal pour la plaisance. Le soleil y brille plus de 300 jours par an et les ports de plaisance qui la jalonnent sont d'une qualité et d'une variété exceptionnelles. Toutefois cette niche n'a pas encore retrouvé sa vitesse de croisière et tarde à décoller comme l'ont précisé les professionnels lors d'un séminaire sur "la plaisance : un produit et une industrie", organisé, jeudi, à Tunis, à l'initiative du magazine "Tourisme Info".

Le pays dispose aujourd'hui de huit ports de plaisance dont six opérationnels et deux en cours de réalisation. La capacité globale de ces ports est de 2.100 anneaux environ contre 20.000 en Turquie et 250.000 en France. Les principales stations touristiques, celles qui sont les plus huppées ont au moins une marina. La Tunisie compte des ports de plaisance à El Kantaoui (300 anneaux), à Monastir (400 anneaux), à Sidi Bou Saïd (380), à Tabarka (100 anneaux), Bizerte (170 anneaux) et Yasmine Hammamet (750 anneaux). Ce créneau est peu développé en Tunisie. Pourtant la Tunisie est située dans une mer méditerranée qui attire les plaisanciers Gênes, Naples, Venise, Barcelone, Palma et Marseille sont de plus en plus prisées par les régatiers "On le sait, avec la mer, les atouts de la Tunisie sont multiples. Le tourisme de plaisance est porteur. Il contribue à améliorer les taux d'occupation en périodes de basse saison en plus une clientèle différente et sans aucun doute plus aisée" affirme Afif Kchouk organisateur de cette manifestation et comme l'a souligné Moez Ben Zid Président du conseil d'administration de

Marina Bizerte l'Europe est saturée. En France avoue-t-il le nombre d'inscrits sur les listes d'attente des ports est de 67.000. Ces listes d'attente sont payantes entre 20 et 40 euros par an) Un bateau qui séjourne à l'année c'est 500.000 euros comme recette pour le pays. La position centrale de la Tunisie en Méditerranée par rapport à Malte, Monténégro et la Turquie est un atout pour encourager l'investissement dans ce créneau..Donc aucune fausse note n'est permise, la fidélisation des clients plaisanciers et une bonne bouche à oreille indispensable dans ce métier passent par une qualité irréprochable. Quant aux prix, ils sont compétitifs et très abordables. Cette activité a sans doute un grand impact sur notre économie. L'étude Créocéan chiffre à 16 millions de dinars par an les recettes que la Tunisie peut en tirer à travers l'accroissement du chiffre d'affaires des ports de plaisance tunisiens, les services générés par cette activité et les dépenses locales des plaisanciers étrangers. Certes la concurrence nous guette. A Malte ? Les propriétaires des bateaux disposent d'un statut spécial et sont exempts de toute axe.

“
La création d'un Conseil Supérieur des Ports Maritimes et le Conseil National des Ports de Plaisance est une bonne chose pour le secteur mais travailler chacun dans son coin ne fait pas avancer les choses.
”

En Turquie un plaisancier qui dispose de 3 millions de dollars dans une banque turque obtient un statut de résident pour toute sa famille et il est dispensé de toute taxe pour son yacht pendant cinq ans.. C'est dire l'importance de ce secteur qui doit faire la mise à niveau de ses infrastructures et équipements

Des tracasseries administratives !

Mohamed Mootamri Président de l'Association tunisienne des activités nautiques et de plaisance a précisé que les procédures liées à la Police des Frontières, à la Douane et à la Garde Nationale Maritime freinent le développement de cette activité « Il faudrait dit-il mettre à jour le « Manifeste de Plaisance ». Ce manifeste de plaisance est un document que remplit le responsable du bateau et dans lequel un inventaire de ce qu'il y a à bord est fait. Dans sa version actuelle elle est peut-être applicable pour la petite plaisance 12 mètres, mais dès qu'on arrive à la moyenne et grande plaisance cet inventaire devient impossible. Les procédures administratives sont compliquées à chaque entrée et sortie de port. Importer des pièces de rechange pour les bateaux battants pavillons étrangers est un calvaire (caution bancaire, escorte douanière, camion scellé, transitaire...). Il suffit que le responsable aille avec son manifeste, que la marchandise y soit inscrite et le tour est joué. La visite systématique des bateaux est une procédure propre au commerce maritime. A quoi sert cette visite ... à pas grand-chose. A part se retrouver à chaque fois avec un agent de la Police des frontières et un autre de la Douane dans son carré. Il faudrait centraliser et informatiser, au sein de chaque port, les données relatives aux bateaux et aux plaisanciers. Dans l'état actuel des choses, la police des frontières est équipée des dernières technologies. Caméras, photo électronique, système de lecture des passeports biométrique... Rendez-vous compte qu'à chaque fois qu'il y a un appareillage il faut faire 5 photos copies et à chaque fois qu'un bateau vient de l'étranger. Il y a environ une dizaine de photos copies de même pour les départ vers l'étranger. Il nous semble qu'à ce jour notre administration ne croit pas encore au numérique. Autre exemple ce carton que nous remplissons

encore chaque fois que nous voyageons. Ceci sans oublier la nécessité de simplifier les avis d'appareillage. En effet, conformément à la législation en vigueur un avis d'appareillage est à faire avant chaque départ. Comment pourrions nous gérer cela quand, sur des grands ports comme PYH et bientôt Bizerte nous arrivons à avoir jusqu'à 400 départs en une heure.

350 mille dinars pour la promotion !

Un chiffre faible et dérisoire pour la promotion d'une activité à forte valeur ajoutée. Farid El Fetni, Directeur central de la promotion à l'ONTT, a affirmé que la promotion du tourisme de plaisance est encore timide car les actions y afférentes concernent seulement la participation aux salons et la publication de dépliants, en plus de la publicité de bouche à oreille parmi les plaisanciers. Mohamed Mootamri estime que la participation tunisienne aux salons internationaux de Gènes ou de Paris, malgré qu'elle soit payante, est en permanente régression. Certains ont même été annulés. Les stands se raréfient d'année en année. Nous constatons que chaque année nous amène son lot de nouveaux prospectus, dépliants et supports publicitaires réalisés ou pris en charge par le ministère du Tourisme ou l'ONTT. Je suis dans le nautisme depuis une quinzaine d'années. Nous attendons encore une brochure spécialisée et particulièrement un Guide Nautique. A chaque fois on (Tourisme) nous répond on s'en occupe. L'année dernière le PYH a réalisé un dépliant englobant tous les ports tunisiens sur une carte avec les renseignements nécessaires. A ce jour, aux plaisanciers futurs visiteurs de la Tunisie demandant un support technique rassemblant tous les ports on les renvoie vers le Bloc Marine... M Fetni rassure. Ce guide sera fin prêt en 2013. Nous devons innover et voir grand. Il faudrait créer de grands événements nautiques, accueillir de grandes régates et diffuser de grands reportages sur la plaisance en Tunisie. Pour promouvoir plus ce secteur, nous comptons créer une cellule de promotion d'ici septembre 2012 et consolider le budget de promotion en fonction des attentes des professionnels. M Elyès Fakhfakh ministre du Tourisme a appelé à définir une vision du segment de la plaisance, s'inspirant, pour ce faire, des

expériences réussies des autres pays en la matière, dont la Turquie. La stratégie élaborée relative au secteur du tourisme, élaborée, à l'horizon de 2017, vise la diversification des produits à travers l'identification de 10 produits majeurs existant d'ores et déjà mais devant prochainement bénéficier d'une stratégie et d'un budget spécifique propres à chacun d'entre eux dont la plaisance

La chartérisation permettrait de faire passer les marinas de ports d'hivernage à des ports à grandes activités économiques et à hauts revenus en devises.

concerner les professionnels (skyper, marin, mécanos...).

Le niveau ne doit en aucun cas être celui d'un Capitaine au long cours ou d'un officier mécanicien servant à bord d'un Tanit. Il faudrait adapter voire créer des textes qui encadreraient des activités comme la location de bateaux. (Un bateau de 4 m en location a besoin d'un capitaine et d'un mécano...). La location sans skip est interdite mais y a pas de permis bateau. Il faudrait aussi une adaptation de la réglementation pour la promotion de la plaisance avec des codes de la fiscalité locale, d'incitation aux investissements, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, des sociétés commerciales et de la taxe sur la valeur ajoutée. Ceci sans oublier la création d'une formation adaptée au marché et à la législation en vigueur. En effet, l'instauration du permis de conduire devrait, dans un premier temps, concerner les professionnels (skipper, marin, mécanos...). Le niveau ne doit en aucun cas être celui d'un Capitaine au long cours ou d'un officier mécanicien servant à bord d'un Tanit. Il faut savoir que sur une petite unité le skipper peut être appelé à faire le service. C'est le marin, le mécanicien, le barman, le cuisinier... D'autres formations sont à pourvoir comme électronicien, réparateur coque en fibre de verre, peintre, manutentionnaire, électricien, plongeur, steward et stewardesse, voilier, réparateur de gréement (hauban, mât, flèches...).

Pour une nouvelle législation maritime

Hédi Gharbi, vice-président de la chambre syndicale des industries nautiques, relevant de l'UTICA (union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat) a déploré la lenteur des visites techniques et le nombre élevé des taxes imposées aux bateaux de plaisance. Il a recommandé, de créer une école de permis bateau et d'éliminer les procédures d'accès aux ports tunisiens. Baisser les droits de Douanes sur les produits nautiques permettrait aussi la relance de l'activité. Combien d'immatriculations nous constatons tous les ans. Pas grand-chose. Surtout pour ce qui est des 11 mètres et plus. Actuellement précise M. Mootamri la législation maritime ne répond qu'à la navigation de commerce ou de pêche. Inclure les activités liées à la plaisance est urgent. L'Art 6- Un décret fixe le régime particulier applicable à la navigation de plaisance pratiquée par les navires et embarcations visés à l'article 5 du présent code ainsi que les conditions dans lesquelles ils peuvent bénéficier de certaines exonérations sur les droits et taxes d'importation de matériel nécessaire à leur armement. « Décréter un texte à l'instar de celui N°2002-1778 du 3 août 2002 fixant les conditions d'exercice des fonctions des gens de mer à bord des navires de mer astreints à tenir un registre d'équipage et au contrôle y afférent. L'instauration du permis de conduire devrait, dans un premier temps,

Développer la chartérisation

La chartérisation de yachts ou de bateaux est absente en Tunisie. Les propriétaires cherchent, grâce à la location, à compenser les dépenses de leurs navires. Ainsi, certains bateaux ne sont loués que quelques jours dans l'année, d'autres plusieurs mois. Généralement, 10 à 12 semaines c'est bien », explique un courtier.



Afif Kkok



Elyès Fakhfakh



Férid Fetni



Moez Ben Zid

L'exploitation d'un yacht, son entretien, les salaires de l'équipage... La facture atteint vite des sommes astronomiques. « On a coutume de dire que le budget annuel de fonctionnement équivaut à 10% du prix de vente. Ainsi, pour un navire de 120 pieds (36 mètres, ndlr) avec 5 membres d'équipage, il faut compter dans les 750.000 euros ». Ce charter explique le commandant Mootamri attirera plus de clients et de bateaux les armateurs voyant la possibilité de rentabiliser leurs bateaux. Son développement permettra la création d'emplois directs à travers le personnel navigant, de gestion, d'entretien (1 pour 3 bateaux hormis les équipages) développera l'industrie à travers la fabrication des bateaux créera des emplois indirects à travers la location de voitures, restauration, industrie nautique... Cette chartérisation permettrait de faire passer nos marinas de ports d'hivernage à des ports à grandes activités économiques et à hauts revenus en devises. Exemple phare la Turquie qui ne cesse d'attirer plus de clientèle surtout celle qui souhaite louer son bateau les périodes où elle ne l'utilise pas elle-même. Du fait que cette activité n'est pas autorisée dans notre pays, on ne le choisit pas comme destination. Il faudrait attirer des sociétés de charter qui gèrent des bateaux pour le compte des propriétaires et qui ne cherchent qu'à se développer en Tunisie. Il est temps de délocaliser les bases charters des pays comme l'Italie et la France et particulièrement la Sicile, la Corse et la Sardaigne.

Pour plus d'implication de l'administration

Le secteur de la plaisance semble être porteur d'une grande valeur pour l'économie nationale et pour le restructurer il faudrait souligne M Mootamri créer une structure administrative et technique de coordination et de suivi au sein du Ministère Chargé du Tourisme (Direction spécialisée). « Nous remercions monsieur le Ministre du Tourisme qui a nommé depuis peu une personne chargée du dossier plaisance qui écoute les professionnels, coopère avec eux, prend en considération leurs propositions. A lui seul il ne peut traiter tous les dossiers que son prédécesseur a laissés en suspens. A notre avis une direction à part entière devrait être chargée de ce dossier. La création d'un Conseil Supérieur des Ports Maritimes et le Conseil National des Ports de Plaisance (Art 124 et 125 du code des Ports Maritimes) est une bonne chose pour le secteur mais travailler chacun dans son coin ne fait pas avancer les choses. Ces conseils permettront d'avoir l'expertise et le know how des différents Ministères et Administrations. Leur institution est urgente et primordiale. Ceci sans oublier de créer une Commission ad hoc pour l'adaptation, l'élaboration et la préparation des textes d'application du Code des Ports Maritimes à petite échelle une autre soit au sein du Conseil National des Ports de Plaisance soit au sein du Ministère du Tourisme pourrait être chargée de mâcher le travail. Ce qui est déjà en train d'être fait actuellement par l'ATANP et le Tourisme. Bref, il est temps de rendre le pavillon tunisien aussi attractif que celui des Ile of Man, Channel Island, Gibraltar...avec l'implantation



des nouveaux ports de plaisance, la reconversion de certains ports de pêche et de commerce.

Une feuille de route pour relancer la plaisance

Une série de recommandations lues par Afif Kchouk a été approuvée lors de la clôture du séminaire par les participants qui ont appelé à activer la publication des textes d'application du code des ports, réviser les avantages et les conditions de la pratique de la plaisance, et ce dans le cadre du nouveau code d'incitations aux investissements en cours d'élaboration, considérer la plaisance comme une industrie exportatrice et lui accorder les avantages qui lui reviennent en tant que tel au même titre que les autres industries, considérer la plaisance comme un secteur potentiel, pourvoyeur d'emplois à valeur



ajoutée et mettre en place un système de formation professionnelle des métiers de la plaisance, harmoniser les textes réglementaires et législatifs régissant la pratique de la plaisance avec les normes internationales, créer un guichet unique pour traiter toutes les affaires administratives relatives à la plaisance, intégrer les ports de plaisance dans les programmes de mise à niveau et de certification ISO, mettre en place une stratégie de développement à l'horizon 2017 axée sur la mise à niveau des ports en exploitation, le parachèvement des projets en chantier, la réalisation des projets à l'étude et d'un programme d'action promotionnelle pour la commercialisation des produits de plaisance et notamment la chartérisation des bateaux de plaisance, lancer un salon de la plaisance, accorder des avantages

fiscaux spécifiques aux résidents étrangers et alléger les procédures d'admission et de contrôle des bateaux de plaisance accostant dans les ports tunisiens et accorder des avantages spécifiques aux Tunisiens notamment au niveau de la taxation pour les encourager à acquérir des bateaux de plaisance. Rachid Felfel représentant du ministère du transport devait clôturer ce séminaire en précisant que ces mesures placent le créneau dans une dynamique pérenne et durable. L'avenir est entre les mains des plaisanciers. Il faudrait une nouvelle vision au regard des évolutions et des tendances qui marquent le paysage touristique méditerranéen. La plaisance a besoin d'idées novatrices et d'une nouvelle race de promoteurs qui savent mettre le secteur sur la bonne voie.



Le vice-président de la chambre syndicale des industries nautiques, relevant de l'UTICA déplore la lenteur des visites techniques et le nombre élevé des taxes imposées aux bateaux de plaisance. Il recommande de créer une école de permis bateau et d'éliminer les procédures d'accès aux ports tunisiens.



◇◇◇◇ Par Dr. Ezzeddine Ben Hamida
Professeur de sciences
économiques et sociales

La dette tunisienne est-elle illégitime ?

Faut-il rembourser une dette «odieuse» ?

Le professeur Alexandre Nahum Sack, ancien ministre du Tsar Nicolas II, émigré en France après la révolution de 1917, devenu professeur de droit à Paris était à l'origine du concept de la «dette odieuse». Sa jurisprudence consistait à refuser le paiement des dettes jugées illégitimes ? En ce sens, il écrivait en 1927 : "Si un pouvoir despotique contracte une dette non pas selon les besoins et les intérêts de l'Etat, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, cette dette est odieuse pour la population de l'Etat entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation : c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée ; par conséquent, elle tombe avec la chute de ce pouvoir" (wikipedia.org/wiki/Dette_odieuse).

Plus tard, le centre international canadien sur la loi du développement durable élargit la définition : « Les dettes odieuses sont celles qui ont été contractées contre les intérêts de la population d'un Etat, sans son consentement et en toute connaissance de cause par les créanciers » (cité par L'Atlas du Monde Diplomatique, 2012, P.36). D'après cet institut, trois conditions sont donc nécessaires pour que la dette soit considérée comme étant « Odieuse », « Illégitime » : absence de consentement, absence de bénéfice, créanciers avertis.

La Tunisie peut-elle se prévaloir de l'illégitimité de sa dette ? Y a-t-il eu dans le passé des dettes annulées pour leur caractère scandaleux ? Pour la bonne démarche de mon développement, je commencerai mes propos par répondre à cette dernière question. Ensuite, j'analyserai le cas tunisien.

1/ Dans certains cas des dettes se sont annulées

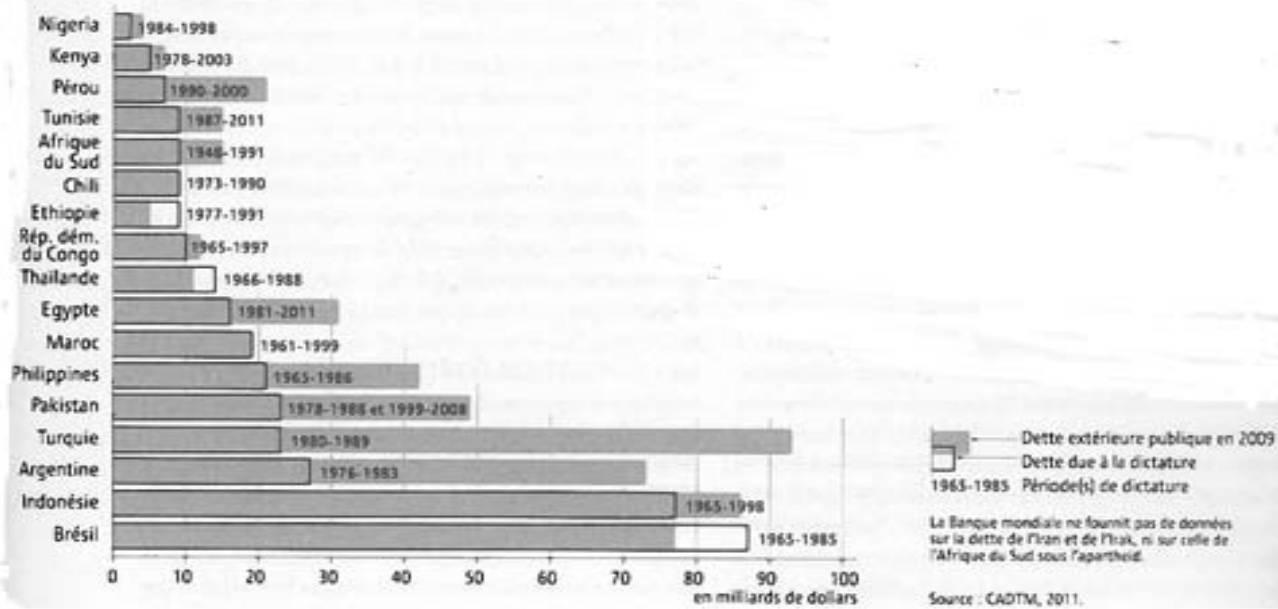
La dette que réclamait l'Espagne à Cuba, son ancienne colonie, a été abolie en 1898 ; Nous pouvons citer également le cas de la dette Russe contractée par le tsar et rejetée par les bolcheviques en 1918 ou encore le cas de la Pologne dont la dette a été annulée en 1919 par le traité de Versailles.

Cependant, dans les années 1980, sous la pression des Etats-Unis, les régi-



mes démocratiques dans des pays comme l'Argentine, l'Uruguay ou encore le Brésil, n'ont pas demandé l'annulation de leur dette contractée par les militaires et ceci en dépit des lois internationales qui les y autorisent. Nous pouvons citer d'autres dettes odieuses qui auraient dû être annulées, à titre d'exemples : Aux Philippines après Ferdinand Marcos en 1986, en Afrique du Sud après la sortie de l'apartheid en 1991, etc. (voir graphique ci-après). Au lieu de refuser le remboursement de telles dettes, les nouveaux dirigeants ont simplement négocié quelques allègements mais surtout le rééchelonnement des

Le Sud endetté par les dictatures



Source : L'Atlas,

échéances (L'Atlas du Monde Diplomatique, 2012, P.36). D'ailleurs, ces nations étaient obligées d'accepter les plans drastiques d'ajustement structurel imposés par le FMI : Déréglementation et Désengagement sont devenus les maîtres mots : privatisations des entreprises étatiques, réduction des effectifs dans la fonction publique, ouverture des marchés au détriment des producteurs locaux, augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée, coupes dans les budgets sociaux, etc.

Aujourd'hui, on parle de la Grèce, du Portugal, de l'Irlande mais aussi de l'Espagne ou encore de l'Italie qui sont sous une double emprise : celle des marchés financiers et celle des plans d'« aides » imposés par la commission européenne, la banque centrale européenne et le FMI. Les citoyens de ces pays refusent que les « aides » dont ils pourraient bénéficier qu'elles ne se traduisent dans les faits par des mesures d'austérité qui sont de nature à réduire leur souveraineté et à les enfoncer davantage dans une crise économique et un marasme social, sans précédent.

2/ La Tunisie peut-elle argumenter le principe de la dette odieuse ?

D'après le graphique ci-contre élaboré en 2011

par le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde, sur les 19 milliards de dollars de dette extérieure publique contractée par la Tunisie entre 1987 et fin 2009, près de 10 milliards sont considérés comme étant « une dette odieuse » par conséquent la Tunisie est en mesure de demander leur annulation !

En effet, d'après la théorie du centre international canadien sur la loi du développement durable les trois conditions pour pouvoir désigner la dette tunisienne comme étant une dette « illégitime », « odieuse » donc, sont réunies : absence de consentement, absence de bénéficiaire, créanciers avertis.

En réalité, la situation est éminemment plus complexe et surtout elle dépend de la nature des rapports de forces actuelles, d'où certaines interrogations s'imposent sur l'identité des créanciers, la nature des dettes, les conditions, les circonstances, identification des projets qui ont pu bénéficier de ces emprunts, ... bref, il faudrait un véritable audit mais aussi une forte détermination politique pour demander et exiger l'annulation partielle de notre dette, c'est-à-dire l'annulation totale des 10 milliards qui sont dus à la dictature.



ESSOUKNA: attribution d'une action nouvelle gratuite pour 5 anciennes

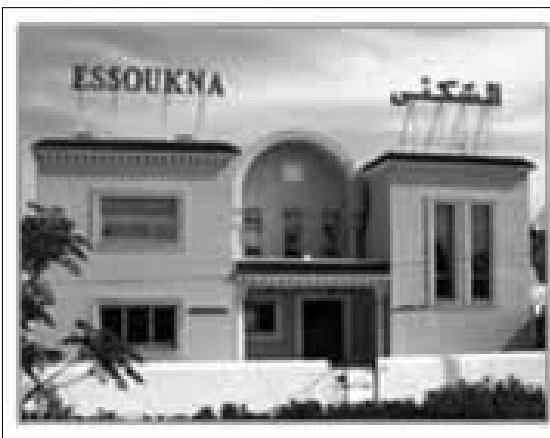
L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « ESSOUKNA » tenue le 13 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 601 250 dinars pour le porter de 3 006 250 dinars à 3 607 500 dinars et ce, par incorporation des réserves.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de 601 250 actions nouvelles gratuites de nominal de 1 dinar chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une (01) action nouvelle gratuite pour cinq (05) actions anciennes.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2012.

Les actions anciennes « ESSOUKNA » seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, à partir du 02 juillet 2012.



Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du 02 juillet 2012 sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création. Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du 02 juillet 2012.

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à compter de la journée de bourse du 02 juillet 2012.

L'ATL porte son capital de 17 à 25 MD

La société ATL a tenu samedi 30 juin 2012 une AGE qui a statué sur un projet d'augmentation de capital de 8 MD pour le porter de 17 à 25 MD, et ce par l'émission de 8 millions actions nouvelles comme suit :

- Augmentation par incorporation de réserves de 2 MD, par l'émission de 2 millions actions nouvelles ;
- Augmentation en numéraire pour une levée de fonds de 18 MD par l'émission de 6 millions actions nouvelles, au prix d'émission de 3 dinars (1 dinar valeur nominale + prime d'émission de 2 dinars).



ATTIJARI BANK table sur un résultat net de 48 MD en 2012



L'AGO d'Attijari Bank, tenue vendredi dernier, a approuvé la distribution d'un dividende de 150 millimes par action au titre de l'exercice 2011. C'est la première distribution de dividendes qui sera réalisée par la banque depuis son acquisition en 2005 par le groupe marocain Attijariwafa Bank.

Lors de cet AGO, le Président du Conseil d'Administration a annoncé que la banque a commencé à réaliser des bénéfices à partir de l'exercice 2011 et a promis un dividende de 1 dinar par action au titre de l'exercice 2012 au cours duquel d'Attijari Bank table sur la réalisation d'un résultat net de l'ordre de 48 MD .

SOTUVER : mise en paiement le 16 juillet des dividendes 2011

En vertu de la quatrième résolution de son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 juin 2012, la Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- procèdera à compter du lundi 16 juillet courant à la mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2011 et ce, à raison 250 millimes par action, soit 25% du nominal.

SIMPAR augmente son capital de 4 MD à 4,5 MD

L'Assemblée Générale Extraordinaire la Société Immobilière et de Participations -SIMPAR- tenue le 21 Juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 500 000 dinars pour le porter de 4 000 000 dinars à 4 500 000 dinars et ce, par incorporation de 500 000 dinars à prélever sur le compte "réserves extraordinaires" après affectation des résultats de 2011.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de 100 000 actions nouvelles gratuites de nominal de 5 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une (01) action nouvelle gratuite pour huit (8) actions anciennes.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er Janvier 2012.

Les actions anciennes SIMPAR seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du 2 Juillet 2012.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du 2 Juillet 2012 sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du 2 Juillet 2012.

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à compter de la journée de bourse du 2 Juillet 2012.



SEMAINE BOURSIERE

Les AMS brillent dans une semaine baissière

La tendance baissière s'est encore poursuivie à la Bourse de Tunis lors de l'ultime semaine du mois de juin comme en atteste le bilan hebdomadaire des variations qui est demeuré dans le rouge affichant 39 baisses contre seulement 12 hausses. Ceci a bien affecté le comportement des deux principaux indicateurs du marché qui ont dû aligner une troisième contre performance hebdomadaire successive.

L'indice phare Tunindex a perdu 0,71% pour terminer au dessous de la barre des 5000 points affichant 4983,76 points à la clôture et le TUNINDEX 20 a cédé 0,66% pour s'établir à 1946,81 points la veille du week-end passé.

Cependant, en dépit de l'effritement observé ces derniers temps, le rendement de ces deux indicateurs demeure nettement dans le vert au terme du premier semestre de l'exercice en cours : Tunindex et Tunindex20 ont cumulé des gains respectifs de +5,54% et +3,64% depuis début janvier.

Au niveau des indices sectoriels, mis à part celui des Services financiers (+0,02%), tous se sont inscrits dans le rouge sur la semaine. Les contre performances les plus sensibles ont affecté les indices de l'Automobile et Equipementiers (-4,51%) ; des Bâtiment et matériaux de Construction (-3,32%) ; des Industries (-3,06%) ; de la Distribution (-1,39%) ; des Matériaux de base (-1,31%) et des Services aux Consommateurs (-1,29%).

Du côté des échanges, le marché a carburé à faible régime. Au terme de la semaine, le volume des affaires n'a atteint que 20,6 MD, soit une moyenne quotidienne de 4,1 MD.

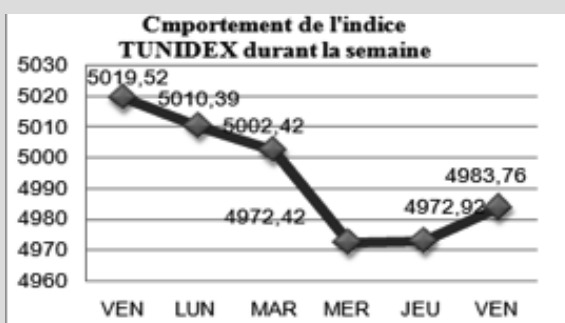
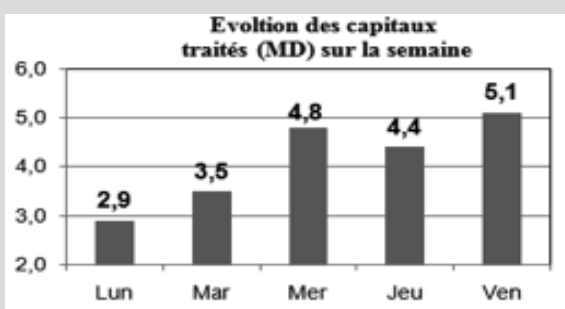
Sur le Central, l'attention s'est principalement portée sur les AMS (plus de 294 mille titres négociés pour 4,6 MD accaparant ainsi 22,5% de l'activité Central) mais aussi sur les lignes ADWYA (2,2 MD soit 10,5% du marché) ; ELECTROSTAR (1,4 MD soit 6,6% du marché) et GIF FILTER (1 MD soit 4,8%). A lui seul, ce quatuor a assuré 44% de l'activité globale.

Pour le reste des supports de la Cote, notons le dynamisme observé sur les lignes CARTHAGE CEMENT (0,880 MD, soit 4,3% du marché) ; BT (0,732 MD, soit 3,57% du marché) ; ENNAKL (0,717 MD) ; SFBT (0,672 MD) et ARTES (0,617 MD).

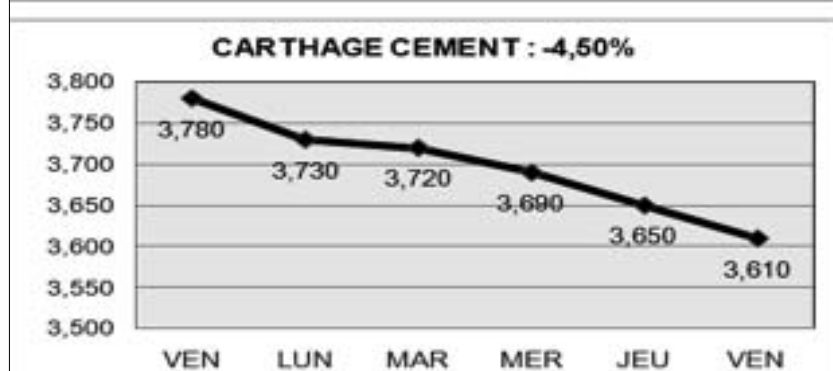
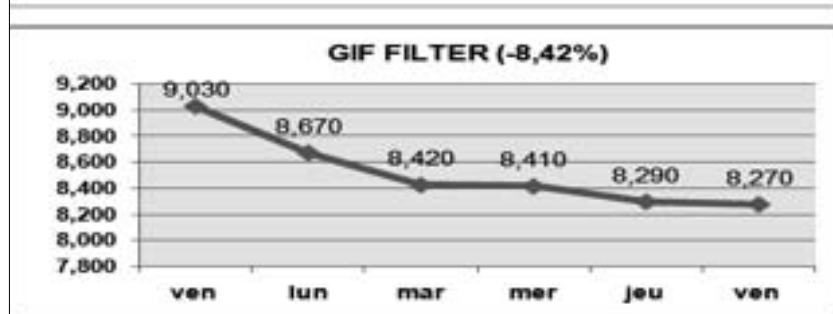
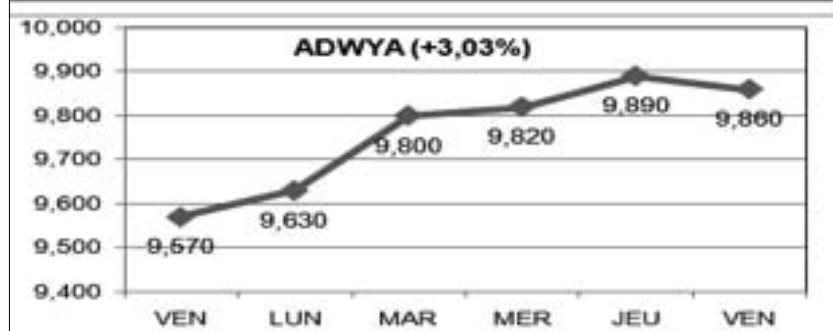
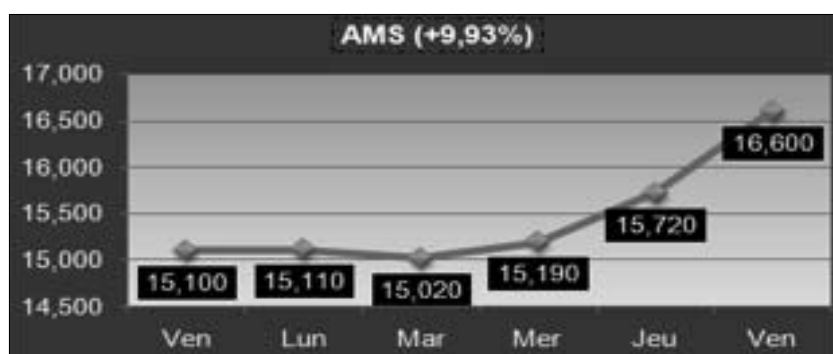
Coté tendance, c'est également le titre AMS qui d'est illustré inscrivant la meilleure performance hebdomadaire au prix d'une belle envolée : +9,93% à 16,600 dinars. Le titre porte ainsi son rendement depuis sa récente introduction à 66,6%.

Notons aussi la bonne tenue des valeurs se sont TUNINVEST SICAR +4,55% au cours de 9,420 dinars ; ADWYA +3,03% au cours de 9,860 dinars. BT +2,92% au cours de 11,730 dinars ; SALIM +1,36% au cours de 29,800 dinars et BNA +1,30% au cours de 11,650 dinars.

En revanche, les contre performances les plus sensibles ont affecté GIF FILTER -8,42% à 8,270 dinars ; SERVICOM -6,07% ; SOMOCER -5,43% à 2,610 dinars ; SPDIT -4,88% ; TUNIS RE -4,09% ; SOMOCER -3,16% ; ARTES -4,77% ; CARTHAGE CEMENT -4,50% à 3,610 dinars ; SOTETEL -4,15% ; SITS -2,76% ; SOTRAPIL -4,01% ; AMEN BANK -2,76% et BIAT -2,52%.



	SEM.PASSEE	SEM.PRECED.
Tunindex	4 983,76 points	5 019,52 points
VAR/Semaine	-0,71%	-0,35%
VAR/ dep. 1er janv.2012	+5,54%	+6,30%
Tunindex 20	1946,81 points	1959,66 points
VAR/Semaine	-0,66%	-0,77%
VAR/ dep. 1er janv.2012	+3,64%	+4,32%
CAPITAUX TRAITES (semaine)	20,6 MD	33,6 MD
VALEURS EN HAUSSE	12	23
VALEURS EN BAISSSE	39	33



LES + FORTES HAUSSES				LES + FORTES BAISSSES				LES TITRES LES + ACTIFS			
Valeur	cours	var. %	vol. (MD)	Valeur	cours	var. %	vol. (MD)	Valeur	cours	var. %	vol. (MD)
AMS	16,600	9,93%	4,628	GIF-FILTER	8,270	-8,42%	0,981	AMS	16,600	9,93%	4,628
TUNINVEST	9,420	4,55%	0,008	SERVICOM	10,990	-6,07%	0,262	ADWYA	9,860	3,03%	2,171
ADWYA	9,860	3,03%	2,171	SOMOCER	2,610	-5,43%	0,610	ELECTROSTAR	21,990	-2,14%	1,357
BT	11,730	2,92%	0,732	ARTES	12,190	-4,77%	0,618	GIF-FILTER	8,270	-8,42%	0,981
SPDIT - SICAF	7,400	2,64%	0,025	C. CEMENT	3,610	-4,50%	0,880	C. CEMENT	3,610	-4,50%	0,880

Nokia optimise l'expérience Internet sur de nouveaux mobiles tactiles dans sa gamme Asha



Nokia fait un nouveau pas vers son engagement de connecter le prochain milliard d'utilisateurs et dévoile aujourd'hui la gamme de mobiles tactiles Asha proposant une interface tactile complète dans une fourchette de prix inédite. Les trois nouveaux modèles (le Nokia Asha 305, le Nokia Asha 306 et le Nokia Asha 311) viennent élargir la gamme Asha qui connaît un véritable succès depuis son premier lancement en octobre 2011. À ce jour, 10 mobiles Asha sont disponibles dans plus de 130 pays, offrant aux jeunes utilisateurs inconditionnels du lien social un choix de mobiles qui répond à leur style de vie.

Les derniers modèles ont été conçus pour offrir une expérience typée smartphone incroyablement riche aux clients qui souhaitent s'affranchir des coûts de données excessifs et de la faible autonomie de la batterie. Les Nokia Asha 305, Asha 306 et Asha 311 proposent une nouvelle interface utilisateur tactile entièrement repensée qui allie la facilité d'utilisation héritée de Nokia à une conception numérique innovante dédiée.

Le superbe Nokia Asha 311 est un mobile à écran tactile 3.5G rapide et fluide intégrant un processeur d'1 GHz pour une expérience Internet exceptionnelle. Le Nokia Asha 305, lumineux et original, est un mobile fun et abordable doté de la technologie exclusive Dual SIM Easy Swap (possibilité de permuter entre deux cartes SIM). Son homologue, le Nokia Asha 306, est un modèle avec carte SIM unique. Il s'agit aussi du mobile Wi-Fi de Nokia le plus abordable à ce jour.

« En commercialisant la gamme de mobiles tactiles Asha, nous progressons dans notre engagement de connecter le prochain milliard d'utilisateurs », déclare Mary T. McDowell, Vice-présidente directrice générale de la division Mobile Phones de Nokia. « Ces mobiles proposent ce que les jeunes utilisateurs urbains affectionnent le plus : un mobile esthétique et une expérience intuitive et abordable pour naviguer sur Internet, garder le contact avec leurs amis et accéder à une multitude de divertissement, d'applications Web et de contenus. »

Une gamme exceptionnelle pour une connexion Internet mobile rapide et abordable et un accès au divertissement et aux jeux

Les nouveaux mobiles tirent pleinement parti du navigateur Nokia 2.0, une mise à jour majeure récente qui utilise la technologie Cloud de Nokia pour réduire la consommation de données jusqu'à 90 %. Cela se traduit par un accès Internet plus rapide et moins onéreux pour les clients. Les sites Web se chargent jusqu'à trois fois plus rapidement comparé aux mobiles sans navigateur Cloud, ce qui facilite la recherche et la sélection parmi plus de 10 000 applications Web disponibles au téléchargement. Cette technologie permet aux clients de vivre une expérience plus interactive et plus riche tout en consommant moins de données qu'une application Internet autonome.

Les clients peuvent facilement rester connectés avec leurs amis et leurs proches par simple pression sur un bouton et partager des fichiers et des liens sur

leurs réseaux sociaux. Par ailleurs, le gestionnaire de téléchargement du navigateur Nokia aide les clients à gérer facilement leur contenu externe en enregistrant leur musique et leurs photos ou vidéos sur une carte mémoire pendant qu'ils surfent sur Internet.

La gamme Asha bénéficie également du soutien sans faille des développeurs et des clients. Nokia Store vient de dépasser la barre des 5 milliards de téléchargements. De janvier à avril, 42 % de l'ensemble du contenu téléchargé depuis Nokia Store étaient à destination des modèles Asha et des autres mobiles Nokia s'appuyant sur l'écosystème Java. Un an auparavant, cette part n'était que de 10 %. 410 développeurs Nokia ont également vu chacun leurs applications téléchargées plus d'un million de fois. India Games et Pico Brothers viennent tout juste de dépasser 100 millions de téléchargements.

En plus de proposer une formidable expérience en ligne pour les réseaux sociaux, les Nokia Asha 305, Asha 306 et Asha 311 ont été créés autour du divertissement. Chaque utilisateur reçoit un cadeau exclusif sous la forme de 40 jeux EA à télécharger gratuitement* et définitivement, notamment dans les catégories Action, Arcade et Sports avec des titres tels que Tetris, Bejeweled, Need for Speed: The Run et Fifa 2012. 15 niveaux du jeu Angry Birds sont également préchargés sur le Nokia Asha 311, une offre idéale pour tirer le meilleur parti de l'écran tactile et du processeur d'1 GHz.

« Nokia franchit une nouvelle étape pour connecter ses clients à Internet en cherchant à améliorer leur expérience grâce à une nouvelle interface tactile qui permet à l'entreprise de concourir dans de nouvelles fourchettes de prix grand public. La concurrence fait rage dans cette catégorie, mais nous sommes convaincus que l'élargissement de la gamme Asha de Nokia constitue une option attrayante qui peut permettre aux clients de réduire leurs coûts en profitant d'atouts tels que le navigateur comprimé et une batterie à grande autonomie », explique Neil Mawston, Directeur général de la division Devices research chez Strategy Analytics. « Il est également intéressant de voir la manière dont Nokia promeut sa stratégie Asha par le biais deancements mondiaux sur des marchés à forte croissance comme l'Asie. Nokia jouit d'une bonne réputation sur ces marchés et les utilisateurs réserveront vraisemblablement un excellent accueil aux modèles de la marque. »

Le client social préchargé facilite l'accès à Facebook, à Twitter et à de nombreux autres réseaux sociaux internationaux, tandis que le navigateur Nokia rend la navigation Internet sur mobile à la fois rapide et abordable. Le mobile inclut également les solutions de messagerie les plus répandues. « WhatsApp sait parfaitement créer une solution de messagerie inter plateformes fiable et facile d'utilisation qui permet aux utilisateurs de rester en contact avec leur famille et leurs amis dans le monde entier », déclare Brian Acton, Cofondateur de WhatsApp Inc. « Grâce au partenariat avec Nokia, dont la présence internationale sur le marché des mobiles est bien établie, l'intégration de WhatsApp sur les mobiles à écran tactile de la gamme Asha va nous permettre de nous rapprocher encore de notre objectif principal. »

Le patron de Google perd la voix

Larry Page, cofondateur et PDG de Google, est dans une situation particulière. Comme cela peut arriver à tout individu, il est atteint d'aphonie depuis plusieurs semaines. Cette information a été lancée par l'agence Reuters. Cette perte de voix, dont on ne connaît pas la gravité, a permis à Eric Schmidt, président exécutif, de faire entendre la sienne à quelques jours de la conférence développeurs de Google qui devrait dévoiler la prochaine version d'Android jeudi 28 juin 2012. Pour Eric Schmidt, il n'est pas question de remettre cette annonce à plus tard. Il indique que pendant cette période de silence forcée, c'est lui qui prendra les commandes de l'entreprise. Larry Page est donc invité par les médecins à se reposer et c'est Eric Schmidt qui devrait présenter Android 4.1, alias Jelly Bean. Larry Page pourrait également ne pas assister à la présentation aux actionnaires des résultats trimestriels du groupe en juillet. (01net).



Quand Twitter s'enrhume, le Web éternue



Twitter a essayé récemment des pannes à répétition dues, a priori, à des bugs successifs et non à une attaque de hackers. Jeudi dernier, le site de microblogging Twitter a connu des pannes à répétition qui ont rendu le service indisponible dans le monde entier pour les 140 millions d'abonnés. Peu après son rétablissement, un groupe de hackers, UGNazi qui serait à l'origine de plusieurs attaques cette année, a revendiqué une attaque par déni de service. Une affirmation réfutée par les responsables de Twitter qui affirment qu'il s'agit d'un « bogue en cascade » et non d'une attaque. Un expert en sécurité de la société SANS Internet Storm Center, cité par l'AFP, penche pour la version donnée par Twitter, car, le site au moment de l'attaque était toujours réactif. Cette paralysie a eu des répercussions notoires sur le Web : le trafic Internet mondial a considérablement chuté pendant cette panne. Et l'arrêt du service a même pendant quelques temps bloqué la page d'accueil des Actualités de 01net. Globalement, les Twittos ont pris la chose avec humour. Mais la société a tout de même décidé de mener une enquête approfondie sur les causes de ce bug. En attendant, Twitter affirme que son service est des plus fiables. Au cours des six derniers mois, le site aura été accessible en moyenne quotidienne durant 23 heures 59 minutes et 40 secondes, soit 99,96 à 99,99 % du temps.

Microsoft dépense plus d'un milliard de dollars pour Yammer

La firme de Redmond serait sur le point de racheter Yammer, un réseau social dédié au monde professionnel. La rumeur devient peu à peu une information qui pourrait être confirmée dès lundi 18 juin lors de la conférence de presse qui vient d'être annoncée. Après les supputations de Business Insider et de Bloomberg, le Wall Street Journal a confirmé l'intention de Microsoft de racheter Yammer, un réseau social créé en 2008 et destiné aux professionnels. Ils s'en servent en interne pour informer leur réseau à la manière d'un Twitter ou d'un Facebook. La différence avec ces deux mastodontes est qu'il propose aussi un service payant.

Si le montant de la transaction, estimé à plus d'un milliard de dollars, a fuité, personne ne sait exactement où en sont les tractations. Ce que l'on sait, en revanche, c'est qu'il s'agit d'un élément stratégique pour Microsoft et sa clientèle d'entreprises. Yammer revendique avoir 80 % des 500 plus grosses entreprises américaines dans son porte-feuille d'environ 200 000 clients. Avec ce rachat, Microsoft veut démontrer à ses deux principaux concurrents (Apple et Samsung), qu'il dispose de moyens pour se développer et les contrer. Déjà, en 2011, le groupe avait dépensé plus de huit milliards pour faire l'acquisition de Skype. (O1net)



Un smartphone by Microsoft ?

Après avoir annoncé Surface, sa tablette, Microsoft serait actuellement en train de développer un smartphone sous sa propre marque, marchant dans les pas d'Apple et de Google. Si tous les analystes n'ont pas une réputation égale, la société d'étude Nomura est une de celles qu'on juge fiable et que le monde de la finance écoute. Rick Sherlund, analyste pour ce cabinet, a indiqué, hier, 21 juin 2012, dans une note que, selon ses sources, Microsoft travaillerait avec un fabricant de téléphones pour concevoir un smartphone vendu sous sa marque. L'analyste indique qu'il ne sait pas encore si cet appareil sera une plateforme de référence ou un smartphone mis sur le marché.

Pour autant, Rick Sherlund précise qu'il ne serait pas surpris que Microsoft lance un téléphone sous sa propre marque. Cela fait totalement sens dans la nouvelle stratégie que l'éditeur semble avoir choisi pour sa tablette Surface : celle de l'intégration du logiciel et du matériel, qui a tant réussi à Apple ces dernières années. Google a d'ailleurs pris une décision similaire en début d'année en préparant une montée en puissance d'une offre estampillée Nexus, au sein de laquelle matériel et logiciel seraient intimement liés.

Par ailleurs, comme le souligne bon nombre d'observateurs, Microsoft doit trouver un nouveau levier de croissance et se développer dans le mobile. Or les revenus issus de la vente de licence Windows Phone sont assez faibles. En sus, Nokia, qui est le partenaire privilégié de Microsoft, ne se porte pas très bien, même s'il demeure encore un géant de la téléphonie mobile. (O1net)



Nokia compte supprimer 10 000 postes d'ici à la fin 2013

Le fabricant tente de revenir à l'équilibre en fermant trois unités de production, dont son usine finlandaise, et en cédant la marque de luxe Vertu. Les temps sont durs pour Nokia qui cherche à s'en sortir par tous les moyens ou, au moins, à ralentir la chute. La société vient d'annoncer son intention de supprimer 10 000 postes d'ici à la fin de l'année 2013. L'unité la plus menacée est l'usine finlandaise de Salo qui, pendant des années a été le symbole de la réussite du fabricant. La société compte également fermer deux importantes unités basées en Allemagne et au Canada.

Ce plan de licenciement s'ajoute à l'annonce de 4 000 suppressions de postes en début d'année. A ces licenciements, s'ajoutent le limogeage par Stephen Elop, patron du groupe, de trois de ses dirigeants Jerri DeVard (marketing), Mary McDowell (chargée de l'entrée de gamme) et Niklas Savander (responsable des ventes et de la logistique).

Depuis le début de l'année 2012, les résultats

financiers du groupe finlandais s'effondrent tellement que le leader a perdu sa place sur le podium au profit de Samsung. Lors du premier trimestre, il a fait face à une perte de près de un milliard d'euros. Peu optimiste sur l'avenir, un responsable a indiqué à l'agence Reuters que « la perte de son activité dans la téléphonie mobile serait plus marquée que prévue au deuxième trimestre ». Les dirigeants du groupe finlandais estiment que ces restructurations permettront d'économiser 1,6 milliard d'euros sur les coûts de structure d'ici à la fin 2013, qui viendront s'ajouter aux 700 millions économisés au premier trimestre 2012. Pour revenir à des résultats positifs, Nokia a aussi cédé à un fonds d'investissement sa marque Vertu que beaucoup ont considéré comme une « danseuse ». Destinés aux VIP de la planète, les modèles faits d'or et de diamants produits par cette marque coûtent entre 4 000 et 20 000 euros pièce. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

Le nouvel écran Retina d'Apple



Avec le nouveau Macbook Pro Retina, Apple repousse les standards de l'affichage sur un écran 15 pouces. Mais, en quoi va-t-il changer nos habitudes ?

Depuis quelques années, la tendance est à la HD (haute définition). Sur les téléviseurs, la définition qui s'est imposé est 1 920 pixels par 1 080. Et en informatique, on la retrouve aussi sur la plupart des gammes d'écrans pour ordinateurs de bureau, dans des diagonales d'écran se situant entre 22 et 27 pouces. Et sur les ordinateurs portables, les définitions proposées par les constructeurs s'étalent, en général, entre 1 366 pixels par 768 et 1 680 pixels par 1 050, selon la résolution de l'écran et sa diagonale. Sur les modèles haut de gamme en 17 pouces, on peut trouver des modèles avec des résolutions Full HD en 1 920 x 1 080 (16/9e) ou en 1 920 x 1 200 (16/10e).

Le 11 juin dernier, Apple a quelque peu bousculé tout ce petit monde avec son nouveau Macbook Pro à écran Retina qui présente une diagonale de 15 pouces pour une définition de 2 880 pixels par 1 800 ! Cela correspond donc à 5 184 000 pixels affichés sur un écran de 15 pouces. A titre de comparaison, les plus petits modèles de téléviseur Full HD (1 920 x 1 080) affichent 2 073 600 pixels sur une dalle dont la diagonale fait en général 32 pouces. La prouesse de l'écran Retina est donc d'afficher une densité de pixels par pouce impressionnante et jusqu'ici jamais atteinte sur un ordinateur grand public. Apple annonce une densité de 220 pixels par pouce pour le Macbook Pro Retina. A titre de comparaison, le Macbook Pro 15 pouces classique possède une densité moitié moindre, avec seulement 110 pixels par pouce (pour une définition native de l'écran de 1 440 x 900 pixels).

Le chiffre



10 milliards de dinars

Grâce à l'excédent des opérations en capital avec l'extérieur, les avoirs nets en devises se sont situés au niveau de 10 milliards de dinars, soit l'équivalent de 100 jours d'importation à la date du 25 juin 2012.

Fait marquant

Le limogeage de Kamel Nabli, Gouverneur de la BCT par le Président de la République fût le fait économique marquant de la semaine. Un sujet qui fait encore couler beaucoup d'encre. Nabli serait-il le bouc émissaire d'une guerre froide entre la présidence et le gouvernement d'Ennahdha ? Le Gouverneur de la BCT s'est-il vraiment s'immiscer dans un jeu politique malsain comme laissent entendre quelques voix du parti Ennahdha ? Quoiqu'il en soit et en attendant l'exposition de ladite décision à l'ANC pour examen, l'opinion publique ne peut pas cacher sa crainte quant à l'avenir économique et politique du pays.

Lexique

Escompte :

Pratique financière qui consiste pour une banque à racheter des effets de commerce détenus par une entreprise avant échéance, ce qui permet à l'entreprise d'assurer la liquidité d'une fraction de ses dettes. L'escompte peut également représenter sur certains montants déterminés, soit dans le cadre de transactions financières, soit dans le cadre de ventes commerciales, une réduction accordée en pourcentage.



Bibliothèque



La Chine, une bombe à retardement. Bulle économique, déséquilibres sociaux, menace environnementale : la fin d'un système ?

La réussite de la Chine est aussi fulgurante qu'inédite. Au rythme actuel, elle pourrait même devenir la première puissance économique mondiale dès 2022. Pourtant, les stigmates d'une croissance à marche forcée s'accumulent : des villes fantômes, des faillites en cascade, des révoltes de plus en plus fréquentes, des dérives issues de la politique de l'enfant unique, des scandales alimentaires à répétition, des aéroports paralysés par la pollution... À travers une analyse percutante, Jean-Luc Buchalet et Pierre Sabatier montrent que ces déséquilibres économiques, sociaux et environnementaux pourraient déboucher sur une crise majeure dans les années à venir. C'est toute l'économie mondiale qui serait alors entraînée dans le sillage du géant asiatique. Pour saisir la menace, les auteurs décrivent la spécificité du modèle de développement chinois, avec ses contradictions et ses zones d'ombre : un "socialisme de marché" qui mêle parti unique, capitalisme débridé, corruption, contrôle des prix, plan quinquennal, concurrence féroce... Reste à savoir si la crise de ce système sera simplement transitoire, ou mènera à son effondrement.

Ingénieurs agronomes de formation, Jean-Luc Buchalet et Pierre Sabatier ont cofondé le cabinet indépendant de recherche économique et financière PrimeView. Enseignants en 3e cycle, conférenciers, chroniqueurs et coauteurs de plusieurs ouvrages en tant que membres du Cercle Turgot, leur expertise de la zone Asie est reconnue par leurs pairs. Jean-Luc Buchalet est par ailleurs l'auteur d'un roman sur le même sujet, intitulé Chine, la face cachée (2012, Editea).

Portrait Chedly Ayari

Chedly Ayari ou Chédli Ayari, né le 21 août 1933 à Tunis, est un économiste, homme politique et diplomate tunisien. Il étudie l'économie à Paris, plus précisément à la Sorbonne où il devient titulaire d'un doctorat en sciences économiques, avant d'y étudier le droit privé.

Chedly Ayari est embauché, après ses années d'études universitaires, comme professeur d'économie et de droit à l'Université de Tunis². À la fin de sa carrière universitaire, il est professeur émérite, doyen de la faculté de droit et des sciences économiques et de gestion de Tunis et professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille et de l'Université de Nice Sophia Antipolis. Durant sa carrière, il obtient le titre de docteur honoris causa de l'Université d'Aix-Marseille et celui de président honoraire de l'Association internationale des sociologues de langue française³.

Ayari s'intéresse en tant que chercheur aux relations financières et monétaires internationales, à la politique macroéconomique ainsi qu'au développement humain¹. Il s'engage dans plusieurs unités internationales de recherches, telles que l'Economic Research Forum du Caire; il est par ailleurs vice-président du Conseil national consultatif pour la recherche scientifique et de la technologie (Tunisie). Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles traitant de questions économiques, financières, monétaires, sociales et politiques, ainsi que de points de vue théoriques ; ils sont publiés en arabe, français, anglais et allemand en Tunisie, en Europe, en Afrique subsaharienne et dans le monde arabe. Dans les années 1960, plusieurs de ses articles paraissent dans la revue du Centre d'études et de recherches économiques et sociales⁴.

Le 22 janvier 2010, il est désigné par décret comme membre de la Chambre des conseillers⁵.

Il occupe également des responsabilités diplomatiques, telles que conseiller économique de la délégation tunisienne auprès des Nations unies (ONU) à New York et ambassadeur auprès de la Commission européenne et des royaumes de Belgique et du Luxembourg. Ayari préside la commission pour le développement industriel auprès de l'ONU² et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique⁶. Il est aussi directeur exécutif du groupe de la Banque mondiale et membre du bureau consultatif de la Banque africaine de développement.

- Publications : (en) Ten Years of Afro-Arab Cooperation, 1975-1984 (avec Anthony Sylvester, Sadok Ben Mami et Samir Gharbi), éd. Arab Bank for Economic Development in Africa, Khartoum, 1985 (ISBN 2-85258-361-5)

- La Guerre du Golfe et l'avenir des Arabes : débat et réflexions, éd. Cérès Productions, Tunis, 1991 (ISBN 9973-700-53-8)

- Enjeux méditerranéens : pour une coopération euro-arabe, éd. Alif, Tunis, 1992 (ISBN 9973-716-76-0)

- Mélanges en l'honneur de Habib Ayadi, éd. Centre de publication universitaire, Tunis, 2000 (ISBN 9973-948-30-0)

- Le système de développement tunisien : vue rétrospective. Les années 1962-1986, éd. Centre de publication universitaire, Tunis, 2003 (ISBN 9973-3-7132-1)



Allègement du couffin de la ménagère, mais...

Dans sa note mensuelle de la conjoncture, le conseil de la BCT a relevé la détente des pressions inflationnistes et le début du repli de la hausse du taux d'inflation qui est revenue de 5,7% en glissement annuel au mois d'avril à 5,6% en mai suite à la baisse des prix des produits alimentaires frais. En effet, après la frénésie des prix des produits alimentaires connue depuis le début de l'année en cours, une bouffée d'oxygène vient alléger les souffrances quotidiennes du consommateur Tunisien. Les efforts déployés par le gouvernement n'ont pas été vains et ont apporté leurs fruits. Même si cela a nécessité l'importation d'une grande quantité de produits agricoles pour

réguler le marché local et satisfaire les besoins incessants des consommateurs. Quoiqu'il en soit, la facture alimentaire devient plus légère à supporter, pourvu que ça dure. A quelques jours du mois de Ramadan, les Tunisiens conformistes à souhait s'apprentent comme à l'accoutumée à maximiser leur approvisionnement en produits alimentaires. Engouement qui pourrait avoir des répercussions négatives sur l'évolution des prix à la consommation familiale. Et nous risquons peut-être le retour des pressions inflationnistes. D'où une rationalisation de la consommation s'impose au cours du mois saint.

Y.G.A

